

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DU NORD

 DEPARTEMENT DE LA BENOUE

 COMMUNE DE LAGDO

 COMMISSION INTERNE DE
 PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

 NORTH REGION

 BENUE DIVISION

 LAGDO COUNCIL

 INTERNAL COMMITTEE
 OF TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N° 603/AAONO/C/LDO/CIPM/2022 DU 12 3 FEV. 2022
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE
DE DINGALE DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE
LA BENOUE, REGION DU NORD

MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LAGDO
FINANCEMENT :BIP/MINEPIA, Exercice 2022

REFERENCES BUDGETAIRES

Imputation budgétaire : 56 310 5501 641514 2811

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics (BIP), exercice 2022, le Maire de la Commune de Lagdo lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Lagdo un Appel d'Offre National Ouvert pour les travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de Dingalé, dans la Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Fondations
- Maçonnerie-Élévations
- Couverture et charpente-Plafond
- Menuiserie bois
- Menuiseries métalliques
- Plomberie
- Electricité
- Revêtement- Peinture-vernis
- VRD

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) de francs CFA

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par Budget d'Investissement Public/MINEPIA pour l'Exercice 2022

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit six cent mille (600 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Chef Service des Marchés de la Commune de Lagdo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Chef Service des Marchés de la Commune de Lagdo dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette Municipale de Lagdo.

11. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Chef Service des Marchés de la Commune de Lagdo au plus tard le 18 MARS 2022 à 10 heures, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/CIPM/ CLDO/2022 DU ~~10 FEV 2022~~
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE DINGALE DANS LA COMMUNE
DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant Six cent mille (600 000) FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 18 MARS 2022 à 11 heures précises dans la salle des conférences du CEOCA de la Commune de Lagdo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce 48 heures après l'ouverture des plis) ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h à compter de la date d'ouverture des plis.

14.1.2. Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70% soit 24 critères essentiels) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années par le soumissionnaire.

14.1.3. Offre financière

- Offre incomplète
- Pièces non conformes aux modèles contenus dans le DAO à compter de la date d'ouverture des plis
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 33 jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **08 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **08 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **09 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur **03 critères** ;
- Preuve d'acceptation des conditions du contrat sur **02 critères**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 24 critères essentiels sur 31 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évalué la moins disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants : 696 36 99 78/695 659 303/699 85 48 67

18. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

19. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter le MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

Lagdo, le 12 3 FEV. 2022
Le Maire de la Commune de Lagdo
(Maître d'Ouvrage),

Ampliations :

- DDMINMAP/Bénoué
- Préfecture/Bénoué
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archivage/Chrono

